



Grandes cultures

N°08
10/04/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »*



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : stade E à G2 (57 - 71), majoritaire F2 - G2 (61 - 71).
- **Méligèthes** : encore présents.
- **Charançon des siliques** : 1ère arrivée observée.
- **Pucerons cendrés** : pas de progression.
- **Sclérotinia** : conditions climatiques favorables aux contaminations. 2 kits positifs cette semaine.
- **Mycosphaerella** : pas d'évolution.

Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

- **Stade** : épi 1 cm à DFE (30 - 37), majoritaire 1 à 2 nœuds (31 à 32).
- **Maladies foliaires des céréales à paille** : conditions très favorables aux maladies mais pression hétérogène, observez vos parcelles.

Maïs

- **Limace** : à surveiller avant le semis (pose des pièges).

Pois de printemps

- **Stade** : levée à 4 feuilles (09 - 14).
- **Sitones** : à surveiller sur pois de printemps.

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orges	Pois
Créées	64	40	13	9
Observées	30	33	7	5



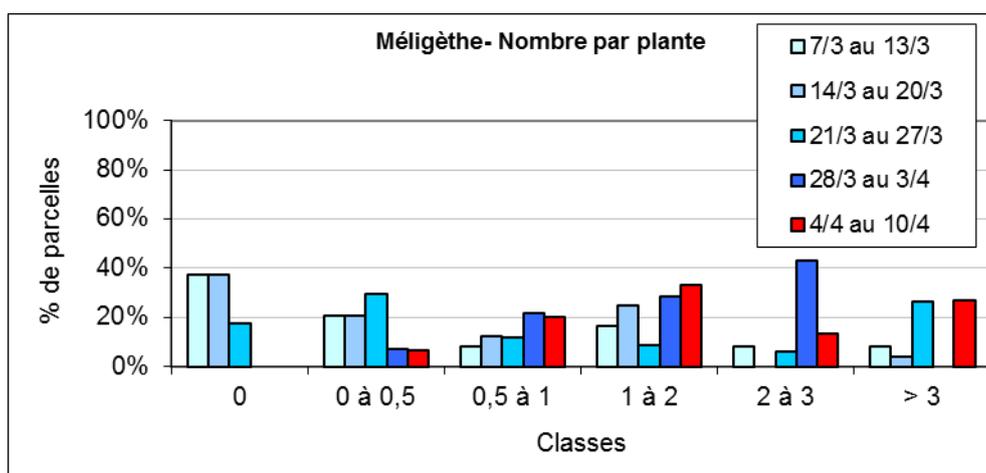
• Etat de la culture

Les stades s'étalent de E (59) à G2 (71). 40% des parcelles sont encore au stade E - F1 de façon hétérogène. Les parcelles impactées par les larves d'altises rentrent en floraison avec du retard, celles peu touchées sont quant à elles en pleine floraison F2 à G2 (61 à 71).

• Méligèthes

La présence de cet insecte dans les pièges ne constitue qu'une alerte ; le risque est à évaluer en fonction du nombre d'insectes sur les plantes aux stades sensibles.

Leur présence est observée sur toutes les parcelles ayant fait l'objet d'une notation (17 parcelles) cette semaine.



Les conditions climatiques sont toujours très variables et rendent cette observation difficile ; un retour à de belles journées pourra permettre de faire le point plus précisément à la parcelle. Il faut être particulièrement attentif aux parcelles qui entrent juste en floraison en raison des dégâts de larves d'altises.

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés, 50) au stade E (boutons séparés, 57).

Seuil indicatif du risque : il dépend du stade et de la vigueur du colza. Cf. tableau ci-dessous.

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Rappel : les adultes de méligèthes performent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

Évaluation du risque

Pour les parcelles n'ayant pas atteint la floraison, encore au stade E (59) (57% des parcelles du réseau) souffrant de dégâts de larves d'altises et engageant une floraison lente sur les ramifications secondaires et à croissance faible, **le risque est variable de fort à modéré** selon l'état général de la parcelle et le potentiel espéré.

Pour les parcelles atteignant une floraison - Stade F1 (60) - sur la hampe principale sans dégâts de larves d'altises, **le risque est devenu faible**.

Il faut rester vigilant : **observez vos colzas pour évaluer au plus juste le risque à votre parcelle**.

Avant toute décision, vérifier la présence de pollinisateurs (lire encadré en dernière page).



Moyens de lutte prophylactique

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même très fortes.

L'utilisation des bandes de colza ou l'incorporation de semences de colza à floraison précoce attirent les méligèthes en début de floraison et permettent d'épargner les attaques en période de forte sensibilité pour le reste des colzas.

• Charançon des siliques

Parmi les 26 parcelles observées, sa présence est notée dans 6 cas avec un maximum de 1 insecte par plante.

Période de risque : débute avec la formation des premières siliques du stade G2 (71) jusqu'à la fin du stade G4 (73).

Seuil indicatif du risque : présence, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque, de 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Évaluation du risque

L'activité de ce charançon se confirme plus particulièrement en bordures des parcelles les plus avancées. Son vol est actuellement ralenti par les températures (moins de 15°C) et il pourrait s'accroître avec l'amélioration climatique prévue en fin de semaine. **Surveillez la présence de ce ravageur dans vos parcelles.**



• Pucerons cendrés

Premiers signalements. A observer dans les prochains jours lorsque les conditions climatiques reviendront plus chaudes et sèches. Privilégiez l'observation en bordure de parcelle dans un premier temps.

• Scérotinia

Le pourcentage de fleurs contaminées en début floraison constitue un indicateur prévisionnel du risque sclérotinia. Cet indicateur est estimé grâce au kit pétales qui peut être réalisé dès le stade F1 (65). A ce jour, les trois kits réalisés en Charente-Maritime sont positifs.

Période de risque : à partir de la chute des pétales (65) jusqu'à la fin de la floraison.

Seuil indicatif du risque : très variable (de faible à fort) en fonction des conditions climatiques et de la période de contamination étant donné que la protection est préventive.

Évaluation du risque

Le niveau de risque parcellaire peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés (le kit pétales),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides, au moment de période de contamination, favorables à la germination des sclérotés.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : **une humidité relative de plus de 90% dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.**

Une contamination précoce peut entraîner un développement de la maladie sur tige principale impactant fortement le rendement.

La chute des pétales est en cours dans les parcelles les plus avancées, le temps actuel et prévu pour les prochains jours est favorable au développement des contaminations précoces sur tiges.

- **Le risque est fort** dans les **parcelles ayant atteint le stade G1** (65) en rotations courtes et ayant eu des attaques les années antérieures.
- **Pour les autres situations, le risque doit être évalué à la chute des pétales.**

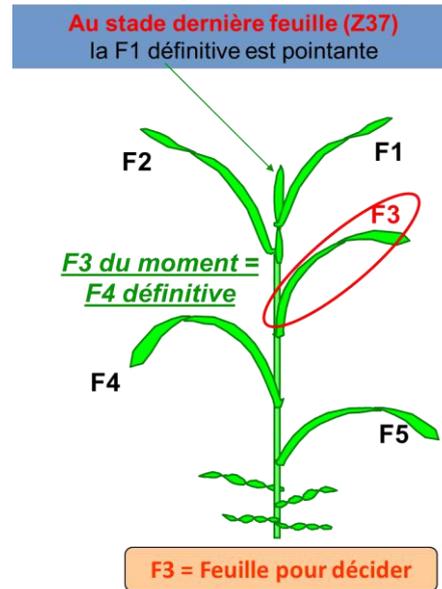
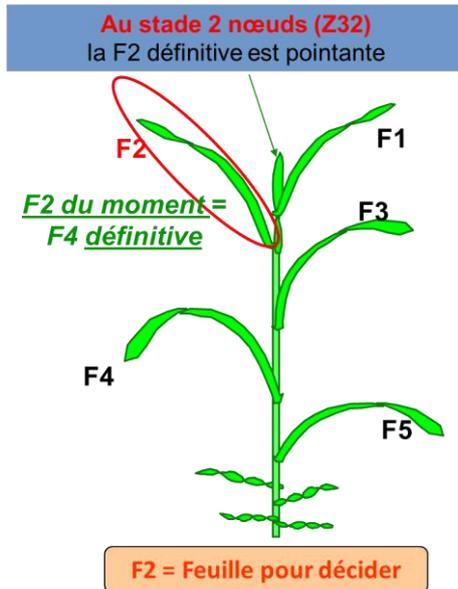
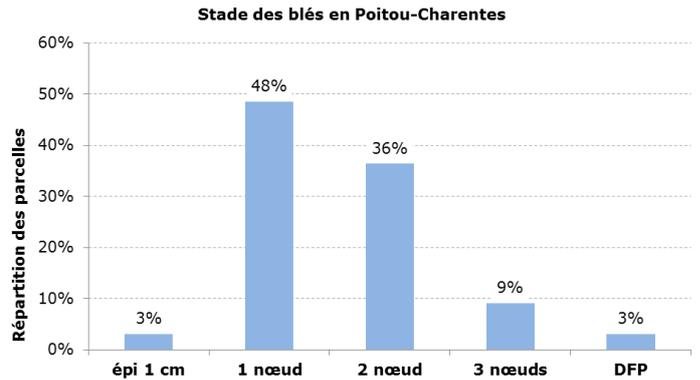
• **Mycosphaerella**

Pas d'évolution depuis le précédent bulletin.

• Stade phénologique et état de la culture

Les blés tendres et blés durs sont majoritairement au stade 1 - 2 nœud (31 - 32). Les stades s'étendent d'épi 1 cm (30) à Dernière Feuille Pointante (DFP, 37). A partir de 2 nœuds, les maladies foliaires peuvent devenir préjudiciables. Le climat est très favorable au développement des maladies du moment.

Rappel : à 2 nœuds (32) c'est l'avant dernière feuille qui pointe.



• Piétin verse

Des symptômes de piétin verse sont présents dans 30 % des parcelles, principalement en faible proportion (moins de 10 % de plantes touchées).

Evaluation du risque :

Le risque est faible pour toutes les parcelles avec des variétés tolérantes (note GEVES = 5 ou plus).

Pour les autres situations, estimer le risque à l'aide de la grille du [BSV N°02 du 27 Février 2018](#). En cas de risque important, **la maladie doit se gérer avant le stade 1 nœud.**

• Septoriose

le climat humide de ces derniers jours a permis à la maladie de progresser. Cette maladie est observée dans les cas suivants :

- Variétés peu sensibles : la septoriose est présente sur la plupart des F3 du moment. Sur la F2 du moment (future F4 définitive), la maladie n'est présente que dans 36 % des parcelles et n'atteint jamais le seuil indicatif de risque. Enfin la maladie n'est pas observée sur F1 du moment.
- Variétés sensibles à assez sensibles : la maladie est observée dans 50 % des parcelles sur F3 du moment. Sur la F2 du moment (future F4 définitive), la maladie est observée dans 40 % des parcelles, qui par ailleurs, ont atteint le seuil indicatif de risque. Aucune observation sur F1 du moment.

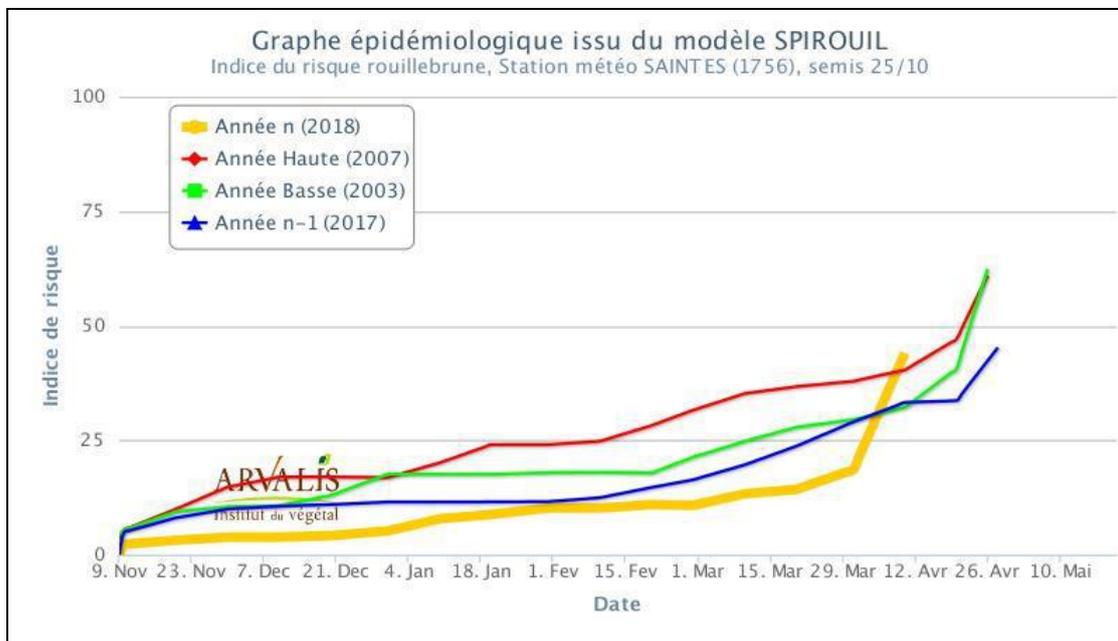
La maladie est donc bien présente mais n'atteint pas encore le seuil indicatif de risque dans la plupart des parcelles.

• Rouille brune

Cette maladie est non signalée à ce jour.

Le modèle SPIROUIL d'ARVALIS permet d'estimer le risque rouille brune. Ce modèle climatique permet de ne prévoir que la gravité possible de l'épidémie en sortie hiver (basé principalement sur la température) mais ne permet pas de prévoir l'évolution de l'épidémie.

L'indice de risque 2018 qui était faible (courbe jaune) jusqu'à la semaine passée est désormais élevé. Il atteint le niveau de risque de 2007.



Modèle SPIROUIL ARVALIS – Institut du végétal

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (32).

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Le risque rouille brune a significativement augmenté mais la maladie n'est pas observée pour l'instant.

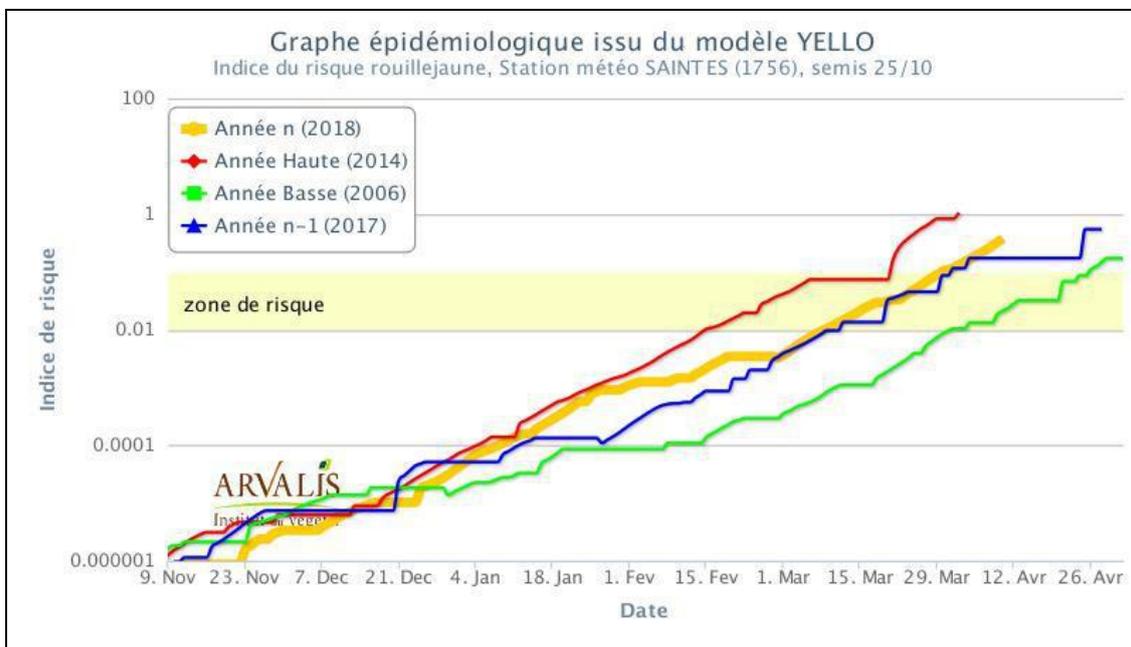
Restez vigilant à partir de 2 nœuds (32) sur variété sensible, notamment sur les parcelles de la bordure océanique et le Sud de Poitou-Charentes, plus exposées.

• Rouille jaune

Non encore observée dans le réseau, mais elle est signalée hors réseau sur variété Némio au Nord d'Angoulême (tout début de foyer) et sur Royan.

Le modèle YELLO d'ARVALIS permet d'estimer le risque et de le comparer aux autres années. Il s'agit d'un modèle de prévision du risque maximum, calculé sur une situation agronomique « sensible ».

L'indice de risque 2018 (courbe jaune) semble élevé, mais du niveau de 2017 où elle a finalement pu être présente.



Modèle YELLO ARVALIS – Institut du végétal

Période de risque : à partir du stade « épi 1cm » (31).

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « épi 1cm » (30) : uniquement en présence de foyer actif.
- A partir du stade « 1 nœud » (31) : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

La maladie commence à apparaître en Poitou-Charentes et l'indice de risque modélisé indique un risque élevé. **Surveillez les variétés sensibles en priorité.** Certaines variétés tolérantes acquièrent leur tolérance courant montaison, il est donc possible d'observer la maladie en début de printemps. La tolérance variétale est un caractère non stable, vérifiez la note de sensibilité tous les ans.

En cas de présence, une analyse de souche est conseillée. [Veuillez télécharger la fiche de renseignement de l'échantillon](#) ou nous contacter.

Méthode de lutte alternative : la rouille jaune est la maladie la plus nuisible du blé, notamment par son caractère explosif. La résistance variétale est le meilleur moyen de lutte (hors contournement).

• **Autres :**

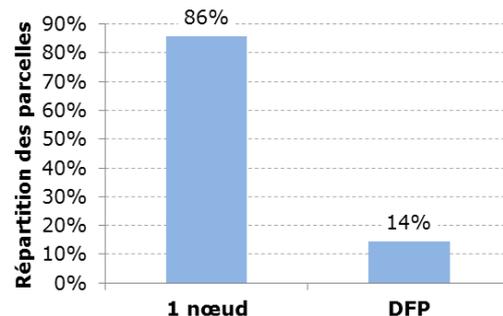
- Oïdium observé sur une parcelle.
- Une parcelle présente 8 % de pieds touchés par le rhizoctone.
- Une parcelle présente quelques traces d'attaques de taupins.

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges sont au stade 1 nœud en majorité (31). Ce stade marque le début de la période de risque des maladies foliaires. La parcelle la plus précoce a atteint le stade dernière feuille pointante (37).

Le climat est très favorable au développement des maladies cette année. Les observations se font sur les 3 dernières feuilles formées.

Stade des orges d'hiver en Poitou-Charentes



• Rhynchosporiose de l'orge

Les premiers symptômes sont notés dans le réseau. 2 parcelles non protégées atteignent le seuil indicatif de risque.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1mm depuis le stade « 1 nœud » (31).

Évaluation du risque

Risque fort : les orges sont entrées dans la période de risque et les observations montrent la présence de la maladie, atteignant le seuil indicatif de risque dans certaines parcelles.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant dépassé le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).

• Helminthosporiose de l'orge

La maladie la plus présente dans le réseau. 3 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25% des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Risque faible : la maladie est observée et les orges sont entrées dans la période de risque. Observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant dépassé le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25% (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).

- **Rouille naine de l'orge**

La maladie n'est pas observée dans le réseau. Hors réseau, elle a été signalée sur variété sensible.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50% des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Risque faible : la maladie n'est pas observée. Restez vigilant car le climat à venir devrait permettre à la maladie de se développer sur variétés sensibles.

POIS DE PRINTEMPS

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles pois de printemps observées sont entre la levée et le stade 4 feuilles (09-14).

• Thrips du lin et des céréales

La présence de thrips n'a pas été observée cette semaine.

Pour faciliter le dénombrement des thrips, vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plantes dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plantes dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif du risque : est atteint lorsqu'on dénombre 1 thrips en moyenne par plante en moyenne sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Évaluation du risque

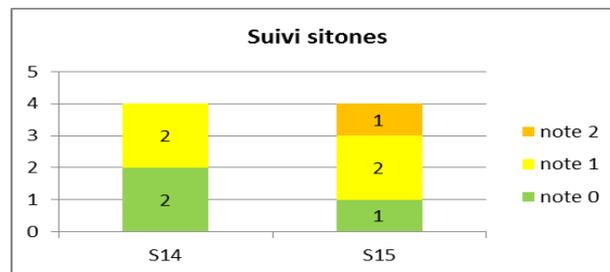
Sur le pois de printemps, le risque est **considéré comme faible** : cependant, les parcelles sont dans la période de risque : elles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de thrips.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Sur le pois d'hiver, il n'a jamais été observé de dégâts de thrips.

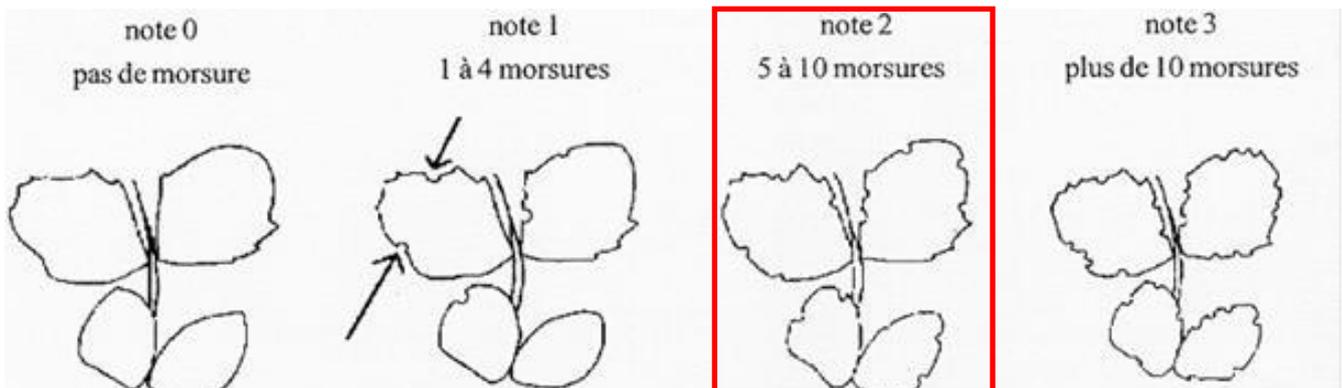
• Sitones du pois

La présence de sitones a été observée sur 3 parcelles de pois de printemps, dont 2 parcelles avec une moyenne de 0 à 4 morsures par plante (note 1), et 1 parcelle avec une note moyenne de 5 à 10 morsures par plante (note 2).



Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles (09-16).

Seuil indicatif du risque : est atteint lorsqu'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches par plante sur les premières feuilles (note 2).



Évaluation du risque

Sur pois de printemps, **le risque est considéré comme fort** : la pression sitone a augmentée depuis la semaine dernière et les parcelles de pois de printemps sont dans la période de risque. Les parcelles de pois de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de sitones jusqu'au stade 6 feuilles.

• Ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux et de limaces ont été signalés sur les parcelles de pois suivies cette semaine.

• Maladies du pois

Aucune maladie n'est signalée cette semaine sur les pois protéagineux de printemps.

Point pois d'hiver

L'ascochytose est signalée dans certaines parcelles, à la base des plantes, et peut progresser à la faveur d'alternance d'averses et d'éclaircies. L'évolution de la maladie doit être suivie de près.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, [sur colza/tournesol/féverole/luzerne \(à choisir selon la culture\)](#), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".